

**Rating Action: Moody's attribue les notations d'A1/Prime-1
à 1001 Vies Habitat assorties d'une perspective stable**

20 Dec 2022

Paris, December 20, 2022 -- Moody's Investors Service (« Moody's ») a attribué ce jour une notation A1 d'émetteur à long terme et une évaluation du risque de crédit intrinsèque (ou BCA, pour Baseline Credit Assessment) de a3 au bailleur social français 1001 Vies Habitat (MVH). Moody's a également attribué une notation Prime-1 d'émetteur à court terme à MVH et Prime-1 à son programme de NEU CP (Negociable European Commercial Paper) de 200 millions d'euros. La perspective est stable.

ÉLÉMENTS RETENUS DANS LA NOTATION

La notation A1 d'émetteur à long terme et le BCA de a3 reposent sur le caractère prévisible des recettes générées par l'activité principale de MVH qu'est la location de logements sociaux. Avec plus de 90 000 logements gérés à fin 2022, MVH bénéficie d'un positionnement solide sur le marché, étant l'un des plus grands bailleurs sociaux en France. L'entité fait également preuve des pratiques de gouvernance remarquables qui permettent à ses marges de fonctionnement de rester solides malgré les pressions résultant à la fois de la poursuite de la réduction de loyers de solidarité (RLS) et des pressions inflationnistes.

MVH a l'avantage d'être un groupe très intégré avec une présence centrée sur la Région Ile-de-France (Aa2, perspective stable) et le sud-est de la France. La concentration sur la location de logements sociaux, qui représente près de 95% des revenus, génère des flux de trésorerie solides et faiblement risqués. 45 % de ses locataires peuvent recevoir des allocations logement, réduisant ainsi le risque de créances douteuses. La structure du groupe MVH lui permet de bénéficier d'importantes économies d'échelle, notamment à travers la centralisation des achats ou le quittement. Conjugué à une politique d'investissement prudente, cela conduit à une marge de fonctionnement résiliente. Bien que la RLS imposée par le gouvernement français depuis 2018 coûtera 21,5 millions d'euros à MVH en 2022, soit 4 % de ses recettes totales, Moody's anticipe que la marge de fonctionnement demeurera à 14 % des recettes au cours des trois prochaines années, au-dessus de la médiane des bailleurs sociaux français notés par Moody's que nous estimons à 11%.

Les pratiques de MVH en matière de gouvernance sont exceptionnellement robustes et contribueront à maintenir cette forte rentabilité en période de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt. MVH bénéficie de la supervision et de l'aversion au risque de son actionnaire principal AXA SA (Aa3, perspective stable). La stratégie de développement est prudente. Cela a une incidence sur l'endettement de MVH qui est inférieur à ses pairs de taille similaire. La dette s'élevait à 5,9x ses recettes à fin 2021, mais en ligne avec la médiane des autres bailleurs sociaux français notés A1. Le plan de MVH qui prévoyait la construction de 2500 nouveaux logements par an a été réduit à 1800 nouvelles unités en 2023. Les plans de rénovation sont réalisables, avec une part importante des résidences disposant déjà d'une étiquette énergétique D ou mieux.

Les indicateurs de couverture des intérêts de MVH s'affaibliront au cours des trois prochaines années. Avec plus de 75 % de son encours de dette indexé sur le taux du Livret A, la charge nette de la dette augmentera. Moody's anticipe que la couverture des intérêts au titre des locations de logements sociaux (SHLIC) de MVH diminuera à 1,2x en moyenne au cours de la période 2023-2025, contre une moyenne de 2,2x au cours de la période 2020-2022. MVH maintiendra cependant des flux de trésorerie solides et stables qui se traduiront par un taux élevé de couverture des intérêts par les flux de trésorerie ajustés de la volatilité (CVIC) de 2,8x en moyenne au cours des trois prochaines années. Moody's s'attend à ce que la structure de la dette de l'entité reste faiblement risquée. Tous les prêts sont amortissables et les prêts octroyés par la Caisse Des dépôts et Consignations (CDC, Aa2, perspective stable) atténuent tout impact lié à l'évolution du taux du Livret A sur le service de la dette pendant la durée du prêt.

La notation Prime-1 d'émetteur à court terme rend compte du profil de liquidité stable et prévisible de MVH, susceptible d'être renforcé au cours des prochains mois avec la mise en place d'un programme de NEU CP de 200 millions d'euros. MVH bénéficie de contrats de financement à long terme avec des banques affichant des notations élevées telles que BPCE (A1, perspective stable) ou Crédit Agricole S.A. (Aa3, perspective stable).

Les bailleurs sociaux français bénéficient d'un cadre institutionnel robuste favorable à leur qualité de crédit. Ils

opèrent sous l'étroite surveillance de l'Agence nationale de contrôle du logement social (ANCOLS) - le régulateur du secteur - ainsi que d'autres acteurs tels que la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS), la CDC et les différentes fédérations du secteur. Le cadre institutionnel limite également les types d'activités dans lesquelles les bailleurs sociaux peuvent s'engager, tant sur le plan opérationnel que sur le plan financier. Le secteur dispose, au travers de la CDC, d'un accès assuré à des financements à long terme, à des conditions avantageuses.

La notation A1 prend en considération un rehaussement de deux crans au score d'évaluation du risque de crédit intrinsèque de a3, reflétant une probabilité forte de soutien de l'État, selon les attentes de Moody's.

Comme pour l'ensemble des bailleurs sociaux privés en France, MVH bénéficie de la forte probabilité de soutien de l'État français (Aa2, perspective stable) en cas de crise de liquidité aiguë par le biais des mêmes organismes publics qui définissent l'environnement opérationnel et le cadre réglementaire du secteur. Le niveau élevé de soutien exceptionnel pris en considération dans la notation rend compte du large périmètre de compétences dont dispose, en matière de recours, le régulateur en cas de difficultés financières.

ÉLÉMENTS JUSTIFIANT UNE PERSPECTIVE STABLE

La perspective stable de MVH reflète les attentes de Moody's selon lesquelles ses pratiques de gouvernance, son faible appétit pour le risque ainsi que ses flux de trésorerie stables et prévisibles lui permettront d'assumer les coûts supplémentaires provoqués par l'inflation élevée et les taux d'intérêt en hausse.

INTÉGRATION DE LA DIMENSION ESG (CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE)

Le score du profil d'émetteur environnemental de MVH est neutre à faible (E-2). Comme pour les autres bailleurs sociaux français, l'efficacité énergétique et plus largement la décarbonation deviennent une priorité de plus en plus aiguë avec pour objectif l'obtention d'une étiquette énergétique D ou plus pour tous les logements en France d'ici 2034. Cependant, MVH est confronté à un risque relativement plus faible à cette exposition puisqu'une grande partie de son parc immobilier dispose déjà d'une étiquette D ou plus.

Le score du profil d'émetteur social de MVH est modérément négatif (S-3) ; l'entité est modérément exposée aux risques associés aux politiques sociales et à l'impact de l'évolution démographique sur la demande de logements sociaux. À l'instar des autres bailleurs sociaux en France, MVH est également modérément exposée à une production responsable avec des exigences de maintien de la qualité de service susceptibles d'affecter les coûts de maintenance. L'exposition à d'autres risques sociaux est neutre à faible.

Le score du profil d'émetteur de gouvernance de MVH est neutre à faible (G-2) reflétant des pratiques fortes de gouvernance, qui incluent des stratégies pluriannuelles avec des prévisions détaillées, des approches prudentes dans la gestion de la liquidité ainsi qu'une solide gestion des risques. Il repose également sur un cadre réglementaire solide. La stratégie financière et la gestion des risques de MVH sont clairement axées sur son activité principale à faible risque qu'est la location de logements sociaux. L'appétit pour le risque est bien géré et limité par la réglementation. Les politiques et procédures financières ainsi que la programmation budgétaire sont prudentes et les contrôles internes efficaces.

Le score de l'impact des critères ESG sur la qualité de crédit de MVH est neutre à faible (CIS-2), reflétant une exposition modérée aux risques environnementaux et sociaux et un profil de gouvernance solide. L'entité bénéficie également d'un cadre réglementaire robuste et du soutien du gouvernement français pour garantir le financement adéquat des plans de décarbonation.

FACTEURS SUSCEPTIBLES D'ENTRÂNER UNE HAUSSE/BAISSE DES NOTATIONS

Une combinaison des facteurs suivants exercerait une pression à la hausse sur la notation A1 : (1) une accumulation de dette nettement plus lente que prévu ; (2) une amélioration du ratio de couverture des intérêts par les revenus locatifs sociaux.

La notation Prime-1 constitue la notation à court terme de Moody's la plus élevée et ne peut donc pas faire l'objet d'un rehaussement.

Les facteurs suivants sont, isolément ou conjointement, susceptibles de peser négativement sur les notations : (1) un alourdissement de la dette supérieur à nos prévisions actuelles ; (2) une détérioration des opérations exprimée par le ratio de marge de fonctionnement ; et (3) une érosion de la capacité d'endettement exprimée par une baisse durable des indicateurs de couverture d'intérêts.

En outre, un affaiblissement du cadre réglementaire ou du niveau global de soutien de l'État français pèserait également sur le profil de crédit. Bien qu'improbable compte tenu de la perspective stable dont est assortie la notation de la France, un affaiblissement du profil de crédit du pays pourrait également avoir une incidence défavorable sur les notations.

Les méthodologies principales utilisées par Moody's dans le cadre de ces notations sont notre méthodologie « Bailleurs sociaux européens » publiée en avril 2018 et consultable en cliquant sur <https://ratings.moodys.com/api/rmc-documents/64203> et notre méthodologie « Government-Related Issuers Methodology » publiée en février 2020 et consultable en cliquant sur <https://ratings.moodys.com/api/rmc-documents/64864>. Pour accéder à ces méthodologies, veuillez-vous rendre dans la rubrique « Ratings Methodologies » de notre site <https://ratings.moodys.com>.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Pour plus de précisions sur les principales hypothèses de Moody's en termes de notation et d'analyse de sensibilité, veuillez-vous reporter aux sections « Methodology Assumptions and Sensitivity to Assumptions » du formulaire à visée informative. Vous pouvez accéder au document « Moody's Rating Symbols and Definitions » sur <https://ratings.moodys.com/rating-definitions>.

Pour les notations couvrant un programme, une série, une classe ou catégorie de dette ou titre, le présent communiqué fournit certaines informations réglementaires applicables à chaque notation d'obligation ou de dette émise ultérieurement de même série, classe ou catégorie de dette, titre ou aux termes d'un programme o'ÀÀ,Â' les notations sont exclusivement déterminées à partir des notations existantes, conformément aux pratiques de Moody's en matière de notation. Pour l'émission de notations garanties par un garant, le présent communiqué fournit certaines informations réglementaires relatives à la décision de notation de crédit du garant ainsi qu'aux décisions de notation de crédit des titres garantis. Pour les notations provisoires (provisional ratings), le présent communiqué fournit certaines informations réglementaires relatives à la notation provisoire attribuée, et applicables à la notation définitive susceptible d'être attribuée après l'émission finale de la dette, dès lors que la structure et les conditions de l'opération n'ont pas été modifiées avant l'attribution de la notation définitive de telle manière que la notation puisse en être affectée. Pour plus de précisions, nous vous invitons à consulter sur <https://ratings.moodys.com> l'onglet « Ratings » correspondant aux notations sur la page de l'émetteur/société pertinent(e).

Pour tous les titres concernés ou entités notées bénéficiant directement d'un support de crédit de la ou des principale(s) entité(s) concernées par cette décision de notation, et dont les notations sont susceptibles d'être révisées à l'issue de la présente décision de notation, les informations réglementaires applicables seront celles de l'entité garante. Il existe des exceptions à cette règle pour les informations réglementaires suivantes dès lors qu'elles sont applicables à la juridiction concernée : Services accessoires (« Ancillary Services »), Informations communiquées à l'entité notée, Informations émanant de l'entité notée (« Disclosure to rated entity, Disclosure from rated entity »).

Les notations ont été communiquées à l'entité notée ou à son/ses représentant(s) puis émises sans modification à l'issue de cette communication.

Ces notations sont sollicitées. Nous vous invitons à consulter la Politique de Moody's « Policy for Designating and Assigning Unsolicited Credit Ratings » disponible sur notre site <https://ratings.moodys.com>.

Les informations réglementaires contenues dans le présent communiqué s'appliquent à la notation de crédit et, le cas échéant, à la perspective ou révision de notation correspondante.

Les principes généraux retenus par Moody's pour évaluer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont consultables sur https://ratings.moodys.com/documents/PBC_1288235.

Au moins un des critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance avaient une incidence significative pour cette action de notation annonce et décrite plus haut.

Dans le présent communiqué de presse, la notation de crédit sur échelle internationale a été émise par l'une des sociétés liées de Moody's en dehors du Royaume-Uni et est approuvée par Moody's Investors Service Limited, One Canada Square, Canary Wharf, London E14 5FA, conformément à la loi applicable aux agences de notation de crédit au Royaume-Uni. Pour plus de précisions sur le processus d'aval des notations de crédit au Royaume-Uni et sur le bureau Moody's qui a émis la notation de crédit, veuillez consulter <https://ratings.moodys.com>.

Ce communiqué constitue une traduction en français de « Moody's assigns A1/Prime-1 issuer ratings to 1001 Vies Habitat with stable outlook. » En cas de contradiction entre la version française et la version anglaise, la version anglaise prévaudra.

Nous vous invitons à vous rendre sur www.moody's.com où vous trouverez des données actualisées vous indiquant l'analyste principal en charge de la notation et l'entité juridique Moody's émettrice de la notation.

Pour consulter les informations réglementaires actualisées pour chacune des notations, veuillez cliquer sur l'onglet Ratings de la page Moody's.com correspondante à l'émetteur ou l'entité concerné(e).

Emanuela Colzani
Analyst
Sub-Sovereign Group
Moody's France SAS
96 Boulevard Haussmann
Paris, 75008
France
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
Client Service: 44 20 7772 5454

Marie Diron
MD - Sovereign Risk
Sub-Sovereign Group
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
Client Service: 44 20 7772 5454

Releasing Office:
Moody's France SAS
96 Boulevard Haussmann
Paris, 75008
France
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
Client Service: 44 20 7772 5454

MOODY'S
INVESTORS SERVICE

© 2022 Moody's Corporation, Moody's Investors Service, Inc., Moody's Analytics, Inc. et/ou ses concédants et sociétés affiliées (ensemble dénommés « MOODY'S »). Tous droits réservés.

LES NOTATIONS DE CRÉDIT ÉMISES PAR LES SOCIÉTÉS DE NOTATION DE CREDIT AFFILIÉES A MOODY'S SONT REPRÉSENTATIVES DE LEURS AVIS ACTUELS SUR LE RISQUE DE CRÉDIT FUTUR AUQUEL SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXPOSÉES DES ENTITÉS, SUR LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT, SUR LES TITRES DE CRÉANCE OU LES TITRES ASSIMILABLES, ET LES MATÉRIELS, PRODUITS, SERVICES ET INFORMATIONS PUBLIÉES PAR MOODY'S (ENSEMBLE « LES PUBLICATIONS ») PEUVENT CONTENIR LESDITES OPINIONS ACTUELLES. PAR RISQUE DE CRÉDIT, MOODY'S ENTEND LE RISQUE QU'UNE ENTITÉ NE SOIT PAS EN MESURE DE REMPLIR SES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES FINANCIÈRES LORSQU'ELLES ARRIVENT À ÉCHÉANCE, AINSI QUE TOUTES PERTES FINANCIÈRES ESTIMÉES EN CAS DE DÉFAUT OU DEFAILLANCE. VOIR LA PUBLICATION APPLICABLE DES SYMBOLES DE NOTATION ET DES DÉFINITIONS DE MOODY'S POUR OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LES TYPES D'OBLIGATIONS FINANCIÈRES CONTRACTUELLES INDICÉES DANS LES NOTATIONS DE CREDIT EMISES PAR MOODY'S . LES NOTATIONS DE CRÉDIT NE PORTENT SUR AUCUN AUTRE RISQUE, NOTAMMENT, MAIS SANS QUE CETTE LISTE NE SOIT EXHAUSTIVE, LE RISQUE DE LIQUIDITÉ, LE RISQUE DE MARCHÉ OU LE RISQUE ASSOCIÉ À LA VOLATILITÉ DES PRIX. LES NOTATIONS DE CRÉDIT, LES ÉVALUATIONS SANS CREDIT (« ÉVALUATIONS ») ET LES AUTRES AVIS CONTENUS DANS LES PUBLICATIONS DE MOODY'S NE SONT PAS DES DÉCLARATIONS DE FAITS ACTUELS OU HISTORIQUES. LES PUBLICATIONS DE MOODY'S PEUVENT ÉGALEMENT INCLURE DES ESTIMATIONS FONDÉES SUR UN MODÈLE QUANTITATIF DE CALCUL DES RISQUES DE CRÉDIT AINSI QUE DES AVIS ET COMMENTAIRES AFFÉRENTS PUBLIÉS PAR MOODY'S ANALYTICS INC. ET/OU SES AFFILIÉES. LES NOTATIONS DE CRÉDIT, ÉVALUATIONS, AUTRES AVIS ET PUBLICATIONS DE MOODY'S NE CONSTITUENT PAS ET NE FOURNISSENT PAS DE

CONSEILS EN PLACEMENT OU DE CONSEILS FINANCIERS, ET LES NOTATIONS DE CRÉDIT, EVALUATIONS, AUTRES AVIS ET PUBLICATIONS DE MOODY'S NE CONSTITUENT PAS ET NE FOURNISSENT PAS DE RECOMMANDATIONS D'ACHAT, DE VENTE OU DE DÉTENTION DE TITRES EN PARTICULIER. LES NOTATIONS DE CRÉDIT, EVALUATIONS, AUTRES AVIS ET PUBLICATIONS DE MOODY'S NE CONSTITUENT PAS UNE APPRÉCIATION DE LA PERTINENCE D'UN PLACEMENT POUR UN INVESTISSEUR SPÉCIFIQUE. MOODY'S ÉMET SES NOTATIONS DE CRÉDIT, EVALUATIONS, AUTRES AVIS ET DIFFUSE SES PUBLICATIONS EN PARTANT DU PRINCIPE QUE CHAQUE INVESTISSEUR PROCÉDERA, AVEC DILIGENCE, POUR CHAQUE TITRE QU'IL ENVISAGE D'ACHETER, DE DÉTENIR OU DE VENDRE, À SA PROPRE ANALYSE ET ÉVALUATION.

LES NOTATIONS DE CRÉDIT, EVALUATIONS, AUTRES AVIS ET PUBLICATIONS DE MOODY'S NE S'ADRESSENT PAS AUX INVESTISSEURS PARTICULIERS ET IL SERAIT IMPRUDENT ET INAPPROPRIÉ POUR LES INVESTISSEURS PARTICULIERS DE PRENDRE UNE DÉCISION D'INVESTISSEMENT SUR LA BASE DE NOTATIONS DE CRÉDIT, EVALUATIONS, AUTRE AVIS OU PUBLICATIONS DE MOODY'S. EN CAS DE DOUTE, CONSULTEZ VOTRE CONSEILLER FINANCIER OU UN AUTRE CONSEILLER PROFESSIONNEL.

TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES CI-CONTRE SONT PROTÉGÉES PAR LA LOI, NOTAMMENT, MAIS SANS QUE CETTE LISTE NE SOIT EXHAUSTIVE, PAR LA LOI RELATIVE AU DROIT D'AUTEUR, ET AUCUNE DE CES INFORMATIONS NE PEUT ÊTRE COPIÉE OU REPRODUITE, REFORMATÉE, RETRANSMISE, TRANSFÉRÉE, DIFFUSÉE, REDISTRIBUÉE OU REVENDUE DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT, NI STOCKÉE EN VUE D'UNE UTILISATION ULTÉRIEURE À L'UNE DE CES FINS, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, SOUS QUELQUE FORME OU MANIÈRE QUE CE SOIT ET PAR QUICONQUE, SANS L'AUTORISATION ÉCRITE PRÉALABLE DE MOODY'S.

LES NOTATIONS DE CRÉDIT, EVALUATIONS, AUTRES AVIS ET PUBLICATIONS DE MOODY'S NE SONT PAS DESTINÉS À ÊTRE UTILISÉS PAR QUICONQUE EN TANT QUE RÉFÉRENCE, AINSI QUE CE TERME EST DÉFINI À DES FINS RÉGLEMENTAIRES, ET ELLES NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉES DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT QUI PUISSE LES CONDUIRE À ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME UNE RÉFÉRENCE.

Toutes les informations contenues ci-contre ont été obtenues par MOODY'S auprès de sources considérées comme exactes et fiables par MOODY'S. Toutefois, en raison d'une éventuelle erreur humaine ou mécanique, ou de tout autre facteur, lesdites informations sont fournies « TELLES QUELLES » sans garantie d'aucune sorte. MOODY'S met en œuvre toutes les mesures de nature à garantir la qualité des informations utilisées aux fins de l'attribution d'une notation de crédit et la fiabilité des sources utilisées par MOODY'S, y compris, le cas échéant, lorsqu'elles proviennent de tiers indépendants. Néanmoins, MOODY'S n'a pas un rôle de contrôleur et ne peut procéder de façon indépendante, dans chaque cas, à la vérification ou à la validation des informations reçues dans le cadre du processus de notation ou de préparation de ses publications.

Dans les limites autorisées par la loi, MOODY'S et ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, représentants, concédants et fournisseurs se dégagent de toute responsabilité envers toute personne ou entité pour toutes pertes ou tous dommages indirects, spéciaux, consécutifs ou accidentels, résultant de ou en connexion avec les informations contenues ci-contre, ou du fait de l'utilisation ou l'incapacité d'utiliser l'une de ces informations, et ce même si MOODY'S ou l'un de ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, représentants, concédants ou fournisseurs a été informé au préalable de la possibilité de telles pertes ou de tels dommages tels que, sans que cette liste ne soit limitative: (a) toute perte de profits présents ou éventuels, (b) tous dommages ou pertes survenant lorsque l'instrument financier concerné n'est pas le sujet d'une notation de crédit spécifique donnée par MOODY'S.

Dans les limites autorisées par la loi, MOODY'S et ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, représentants, concédants et fournisseurs se dégagent de toute responsabilité pour tous dommages ou pertes directs ou compensatoires causés à toute personne ou entité, y compris, mais sans que cette liste ne soit limitative, par la négligence (exception faite de la fraude, d'une faute intentionnelle ou plus généralement de tout autre type de responsabilité dont la loi prévient l'exclusion) de MOODY'S ou de l'un de ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, représentants, concédants ou fournisseurs, et pour tous dommages ou pertes directs ou compensatoires résultant d'un événement imprévu sous le contrôle ou en dehors du contrôle de MOODY'S ou de l'un de ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, représentants, concédants ou fournisseurs et résultant de ou en lien avec les informations contenues ci-contre ou résultant de ou en lien avec l'utilisation ou l'incapacité d'utiliser l'une de ces informations.

AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LE CARACTÈRE EXACT, OPPORTUN, COMPLET, COMMERCIALISABLE OU ADAPTÉ À UN USAGE PARTICULIER DE TOUTE NOTATION DE CREDIT, EVALUATION, AUTRE OPINION OU INFORMATION N'EST DONNÉE OU FAITE PAR MOODY'S SOUS QUELQUE FORME OU MANIÈRE QUE CE SOIT.

Moody's Investors Service, Inc., agence de notation de crédit filiale à cent pour cent de MOODY'S Corporation (« MCO »), informe par le présent document que la plupart des émetteurs de titres de créance (y compris les obligations émises par des sociétés et les obligations municipales, les titres de créances négociables, les billets à ordre ou de trésorerie et tous autres effets de commerce) et actions de préférence faisant l'objet d'une notation par Moody's Investors Service, Inc. ont, avant l'attribution de toute notation de crédit, accepté de verser à Moody's Investors Service, Inc., pour les avis et les services de notation de crédit fournis, des honoraires allant de \$ 1.000 à environ \$ 5.000.000. MCO et Moody's Investors Service appliquent également un certain nombre de règles et procédures afin d'assurer l'indépendance des notations de crédit de Moody's Investors Service et des processus de notation de crédit. Les informations relatives aux liens susceptibles d'exister entre les dirigeants de MCO et les entités faisant l'objet d'une notation, et entre les entités ayant fait l'objet de notations de crédit attribuées par Moody's Investors Service et ayant par ailleurs déclaré publiquement auprès de la SEC détenir une participation supérieure à 5% dans MCO, sont diffusées chaque année sur le site www.moody.com, dans la rubrique intitulée « Shareholder Relations — Corporate Governance — Director and Shareholder Affiliation Policy ».

Conditions supplémentaires pour l'Australie uniquement : Toute publication de ce document en Australie s'effectue conformément à la licence australienne pour la fourniture de services financiers (AFSL) de la filiale de MOODY'S, MOODY'S Investors Service Pty Limited (ABN 61 003 399 657 AFSL 336969) et/ou de MOODY'S Analytics Australia Pty Ltd ABN 94 105 136 972 AFSL 383569 (le cas échéant). Ce document s'adresse exclusivement à des investisseurs institutionnels (« wholesale clients ») au sens de l'article 761G de la loi australienne sur les sociétés de 2001 (« Corporation Act 2001 »). En continuant à accéder à ce document depuis l'Australie, vous déclarez auprès de MOODY'S être un investisseur institutionnel, ou accéder au document en tant que représentant d'un investisseur institutionnel, et que ni vous, ni l'établissement que vous représentez, ne vont directement ou indirectement diffuser ce document ou son contenu auprès d'une clientèle de particuliers (« retail clients ») au sens de l'article 761G de la loi australienne sur les sociétés de 2001. La notation de crédit MOODY'S est un avis portant sur la qualité de crédit attachée au titre de créance de l'émetteur, et non un avis sur les titres de capital de l'émetteur ou toute autre forme de titre mis à disposition d'investisseurs particuliers.

Conditions supplémentaires pour le Japon uniquement : Moody's Japan K.K. (« MJKK ») est une agence de notation de crédit filiale à cent pour cent de Moody's Group Japan G.K., elle-même filiale à cent pour cent de Moody's Overseas Holdings Inc., elle-même filiale à cent pour cent de MCO. Moody's SF Japan K.K. (« MSFJ ») est une agence de notation de crédit filiale à cent pour cent de MJKK. MSFJ n'est pas une organisation de notation statistique reconnue au niveau national (« Nationally Recognized Statistical Rating Organization » ou « NRSRO »). En conséquence, les notations de crédit attribuées par MSFJ constituent des notations de crédit « Non-NRSRO » (« Non-NRSRO Credit Ratings »). Les notations de crédit « Non-NRSRO » sont attribuées par une entité qui n'est pas une organisation de notation statistique reconnue au niveau national et, en conséquence, le titre ayant fait l'objet d'une notation ne sera pas éligible à certains types de traitements en droit des Etats-Unis. MJKK et MSFJ sont des agences de notation de crédit enregistrées auprès de l'Agence Financière Japonaise (« Japan Financial Services Agency ») et leurs numéros d'enregistrement respectifs sont « FSA Commissioner (Ratings) n°2 » et « FSA Commissioner (Ratings) n°3 ».

MJKK ou MSFJ (le cas échéant) informe par le présent document que la plupart des émetteurs de titres de créances (y compris les obligations émises par des sociétés et les obligations municipales, les titres de créances négociables, les billets à ordre ou de trésorerie et tous autres effets de commerce) et actions de préférence faisant l'objet d'une notation par MJKK ou MSFJ (le cas échéant) ont, avant l'attribution de toute notation de crédit, accepté de verser à MJKK ou MSFJ (le cas échéant) pour les avis et les services de notation de crédit fournis, des honoraires allant de 100.000 JPY à environ 550.000.000 JPY.

MJKK et MSFJ appliquent également un certain nombre de règles et procédures afin d'assurer le respect des contraintes réglementaires japonaises.